

FICHE DE POSTE A PROFIL

IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	PAP-043-CPC CAPELETTE
	INTITULE DU POSTE	Conseiller pédagogique exerçant en circonscription Circonscription Marseille Capelette
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé sous la responsabilité de l'IEN de la circonscription Marseille Capelette et implanté dans les locaux du site Louise Michel.
MISSIONS ET COMPETENCES	CADRE GENERAL	Le conseiller pédagogique exerçant en circonscription est un enseignant maître formateur qui exerce ses activités sous la responsabilité de l'IEN dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail de circonscription arrêté par l'IEN. Ce poste nécessite de la disponibilité. La charge de travail du conseiller pédagogique dépasse le simple cadre des heures scolaires. Il devra pouvoir se déplacer dans les écoles pour aider les équipes et les enseignants à la mise en œuvre d'actions pédagogiques.
	MISSIONS	Assurer un rôle d'aide et de conseil auprès des enseignants, intervenir dans des classes, proposer des dispositifs et accompagner les débutants, contribuer au travail partenarial et plus particulièrement à la coordination et l'accompagnement du plan « <i>Marseille en grand</i> ».
	FONCTIONS	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer, encourager et diffuser les réussites pédagogiques qui luttent contre la grande difficulté scolaire et favorisent les apprentissages des élèves. - Dynamiser les pratiques de projet, être inducteur et régulateur de partenariats. - Participer activement à la formation de tous les enseignants, durant les animations pédagogiques de circonscription, l'accompagnement de constellations, des stages de formation continue, mais aussi lors de suivis individualisés. - Contribuer à la diffusion de ressources pédagogiques en lien avec les orientations de travail retenues au plan local, départemental, national. - Apporter son concours au suivi des projets des écoles relevant de la circonscription. - Animer divers groupes de travail, en fonction des priorités découlant des besoins de la circonscription, et de façon plus spécifique dans le cadre du plan « <i>Marseille en grand</i> » ; produire des outils. - Apporter son concours au suivi des projets innovants des écoles relevant de la circonscription. - Informer les intervenants extérieurs du cadre réglementaire pour la mise en œuvre du plan « <i>Marseille en grand</i> ». - Participer aux temps de concertation et de formation du plan « <i>Marseille en grand</i> ». - Organiser et mener des temps réflexifs dans le Pôle ressource. - Contribuer aux contrôles de l'instruction dans la famille pour les enfants relevant du secteur de la circonscription. <p>Apporter son concours à la préparation des collègues qui se présentent à des examens professionnels tel que le CAFIPEMF ou CAPPEI.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer aux côtés de l'IEN à la liaison inter-degrés avec les collèges de secteur et du réseau . -Représenter l'inspecteur de l'éducation nationale à sa demande
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Apprécier et savoir travailler en équipe, - Être organisé, méthodique, toujours curieux quant aux innovations pédagogiques et techniques. Posséder une maîtrise suffisante des outils bureautiques usuels. - Entretenir une veille pédagogique régulière spécifique à l'innovation pédagogique. - Aimer le contact, oser se confronter à un public lui-même exposé professionnellement. - Savoir rendre compte, produire des écrits de synthèse pour dynamiser des actions. - - Avoir un excellent positionnement institutionnel :La discrétion, la confidentialité et la loyauté sont exigées. - Être capable de se rendre disponible et réactif afin de faire face aux éventuelles urgences.

CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	CAFIPEMF
	NOMINATION	Poste à temps complet. L'enseignant est nommé à titre définitif sous réserve des qualifications requises, après une année probatoire.
	REGIME HORAIRE	Traitement Education Nationale selon le grade et l'échelon. Les horaires sont arrêtés sur la base du taux réglementaire de 1607 heures
	MODALITES DE CANDIDATURE	Les enseignants candidatent exclusivement par l'application COLIBRIS.
	MODALITES DE RECRUTEMENT	Les modalités sont explicitées sur la circulaire publiée au BULLETIN DÉPARTEMENTAL des Bouches du Rhône n° 177 du 18 mai 2022.
	CONTACT	Entretien devant une commission de recrutement. IEN CCPD Marseille Capelette : ce.0131301u@ac-aix-marseille.fr